

VILLE
ET COMMUNE DE
BOUDRY



BOUDRY NEWS

Mai 2023

ÉDITION SPÉCIALE
« SUBVENTIONS »

NOUVELLES SUBVENTIONS

Dès le 1^{er} janvier 2023, sur proposition du Conseil communal, le Conseil général de Boudry a accepté six nouvelles subventions à l'attention de la population.

Les arrêtés et les règlements y relatifs sont disponibles à l'administration communale et sur le site internet :

www.boudry.ch/vie-quotidienne/transports-mobilite/subventions-transports



Carte multicourses (adulte ou réduit)

Subvention de **25 %** sur les cartes multicourses Onde Verte (2 zones), tarif adulte ou réduit, à condition qu'elles soient au moins oblitérées deux fois dans la Commune.

Pour bénéficier de ce remboursement, il vous suffit d'apporter les cartes utilisées à la réception de l'Administration communale, route des Adoz 68, 2017 Boudry, pendant les heures d'ouverture.

Abonnement de transports publics

JEUNES (6 À 25 ANS)

Une subvention par année, à choix :

- soit **CHF 247.50** pour un abonnement annuel Onde Verte, dès 2 zones (sauf pour les enfants scolarisés à Longueville) ou pour un abonnement général CFF
- soit **CHF 50.00** pour un abonnement demi-tarif

ADULTES

Une subvention par année, à choix :

- soit **CHF 165.00** pour un abonnement annuel Onde Verte, dès 2 zones ou pour un abonnement général CFF
- soit **CHF 50.00** pour un abonnement demi-tarif

SENIORS

Une subvention par année, à choix :

- soit **CHF 125.00** pour un abonnement annuel Onde Verte, dès 2 zones ou pour un abonnement général CFF
- soit **CHF 50.00** pour un abonnement demi-tarif





Pour obtenir le remboursement des abonnements de transports publics jeunes, adultes et seniors, il faut transmettre une copie du justificatif d'achat, confirmant le type d'abonnement, sa validité et son bénéficiaire (nom et prénom) :

- par e-mail à commune.boudry@ne.ch
- par courrier ou en personne, au guichet de l'administration communale.
Route des Addoz 68, 2017 Boudry.

Mobilité douce

Subvention de **CHF 30.00** sur l'achat d'un abonnement annuel à Neuchâtelroule.

Sur le Littoral, c'est 440 vélos, 45 bornes en libre-service et une station humanisée.

Davantage d'informations sur le site www.neuchatelroule.ch ou via l'application Donkey Republic.

Car sharing

Subvention de **CHF 65.00** sur un abonnement **Mobility Plus** (min. 12 mois), pour les actifs, ou **Mobility Member**, pour les fidèles.

Un véhicule Mobility est disponible à Boudry, sous le pont de la RC5.

Davantage d'informations sur le site officiel de www.mobility.ch.

Conclusion

Le Conseil communal vous invite à vous déplacer à pied, à vélo et en transports publics et contribuer ainsi à une mobilité plus durable. Profitez de cette liberté de mouvements pour vos déplacements quotidiens et de loisirs, afin de découvrir notre magnifique région.

BREF RAPPEL

SUBVENTIONS EXISTANTES ET MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Frais dentaires

Subvention jusqu'à **CHF 300.00/an** par enfant en âge de scolarité obligatoire.

Subvention pour les traitements orthodontiques jusqu'à **CHF 500.00/an** par enfant en âge de scolarité obligatoire.

Le revenu imposable (chiffre 2.6 de la déclaration d'impôts) doit se trouver entre CHF 0.00 et CHF 80'000.00 pour obtenir une subvention.

Le formulaire ad hoc est en ligne sur le site internet de la Commune : www.boudry.ch/vie-quotidienne/sante-de-proximite/dentistes

Bien entendu, les frais déjà pris en compte par une autre assurance (sociale, maladie, etc.) ne sont pas remboursés.

Sacs à poubelles (NeVa)

La Commune offre des sacs à poubelle taxés (35L) pendant les trois premières années de vie d'un enfant.

- la première fois, après la naissance de l'enfant (3 x 10 sacs);
- la deuxième fois, après le 1^{er} anniversaire (3 x 10 sacs);
- la troisième et dernière fois, après le 2^e anniversaire (3 x 10 sacs).

Dès que l'enfant a fêté ses 3 ans, il n'est plus possible d'obtenir de sacs à poubelle gratuits.

Pour ce faire, il suffit qu'un des parents se présente à la réception de l'administration communale muni de sa carte d'identité.

LOCATION DE SALLES

Si vous habitez à Boudry ou Areuse, vous bénéficiez d'un prix avantageux de location des salles communales.

Salle de spectacles

Salle et foyer

CHF 440.00/jour + charges

OPTIONS (LISTE NON-EXHAUSTIVE)

Office	CHF 50.00
Salle 1 ^{er} étage	CHF 50.00
Location de la vaisselle	CHF 100.00
Beamer	CHF 50.00

Le foyer seul peut être exceptionnellement loué. Renseignements auprès de l'administration communale.

Salle polyvalente des Buchilles

Salle (+ cuisine et WC)

CHF 300.00/jour + charges

OPTIONS

Vaisselle	CHF 30.00
Beamer	CHF 50.00
Sono	CHF 50.00

THÉÂTRE DU PASSAGE

La Commune de Boudry est membre du syndicat intercommunal du Théâtre de Neuchâtel. À ce titre et pour la saison 2023-2024, ses habitants bénéficient des offres suivantes :

Pass'jeune en cadeau !

Afin de promouvoir et soutenir la culture auprès des étudiants et des apprentis de Boudry et Areuse, le Conseil communal leur offre l'abonnement Pass'jeune (valeur CHF 50.00).

Pour en bénéficier, il suffit de faire la demande en ligne sur le site : www.theatredupassage.ch/reservation/offres-et-abonnements/pass-jeune ou de se rendre directement à la billetterie du Théâtre du Passage et présenter une carte d'étudiant-e ou d'apprenti-e.

Ce pass'jeune permet d'assister à tous les spectacles de la saison 2023-2024 pour un tarif unique de CHF 10.00 par représentation.

Pass'littoral

Nominatif et non-transmissible, le Pass'littoral (anciennement « le Pass ») est vendu CHF 15.00 et offre une réduction de 10% sur l'achat des billets individuels pour les spectacles de la saison. (uniquement auprès de la billetterie – tél. 032 717 79 07).

Pré-aux-clées

De fin juin à l'automne, le chalet se situant au lieu-dit « Pré-aux-Clées » peut être réservé pour la somme modique de CHF 50.00 pour un week-end (du vendredi au dimanche). Ce dernier est équipé de tables et bancs en bois pour env. 30 personnes.

Remarque : L'endroit est difficile d'accès. Pour davantage de rensei-

gnements, contacter l'administration communale.

Salles non-communales

Plusieurs autres salles sont disponibles sur le territoire de Boudry. La liste est disponible sur le site internet : www.boudry.ch/decouverte/culture-sports-loisirs/location-salles-terrains

LE SAVIEZ-VOUS ?



Compost

Il est possible de venir chercher du compost à l'administration communale, gratuitement, pour fertiliser vos plantations. Pour ce faire, il faut prendre rendez-vous auprès des travaux publics (n° de tél. 079 204 19 23).

Remarque : vous devez apporter vos propres contenants (max 100 L/pers. et par semaine, dans la limite des stocks disponibles)

Les défibrillateurs

Plusieurs défibrillateurs sont en cours d'installation aux endroits stratégiques : centre-ville, stade des Buchilles, collège de Vauvilliers et plage.

Les déchets verts

Une récolte des déchets verts est organisée à domicile une fois par semaine, par l'entreprise Meisterhans. Il suffit d'avoir demandé à la commune un container officiel à déchets verts. Un formulaire est en ligne sur le site internet.

Midnight littoral

La fondation suisse IdéeSports propose diverses activités sportives en collaboration avec les communes. À Boudry, c'est les samedis soir, dans la halle de gymnastique de Vauvilliers, pour les enfants de 12-17 ans. Certaines soirées sont aussi organisées au collège de Longueville.

Contrôle de champignons

M. J.-M. Ducommun, est le contrôleur officiel des champignons. Diverses informations à ce sujet sont disponibles sur le site internet.

Vente de bois

Le syndicat intercommunal pour l'exploitation des forêts de la montagne de Boudry vend du bois de feu. La liste des produits et leur tarif est en ligne sur le site internet.

Les bornes électriques

Plusieurs bornes de recharges ont été installées sur le territoire communal en collaboration avec Eli 10 SA, notamment, à l'avenue du Collège, au stade des Buchilles, ainsi qu'au parking du Château.

Sauna

Le sauna est situé dans le collège de Vauvilliers. Il est ouvert comme suit :

- mardi soir de 18h00 à 21h30, uniquement pour les hommes.
- jeudi soir de 18h00 à 21h30, uniquement pour les femmes.

Piscine de Vauvilliers

La piscine couverte du collège de Vauvilliers est ouverte au public 4 x par semaine : les mardis et jeudis soir de 18h00 à 21h30, le samedi après-midi de 15h00 à 18h00 et le dimanche de 9h00 – 12h00.

Fitness Urbain

Un nouvel espace de sport en plein-air verra le jour en 2023 à côté du collège des Esserts.





Editeur

Conseil communal de Boudry

Correspondance et administration

Administration communale
Route des Addoz 68
2017 Boudry

Téléphone 032 886 47 20
Fax 032 886 47 46
Courriel commune.boudry@ne.ch
Internet www.boudry.ch
Tirage 3'800 exemplaires